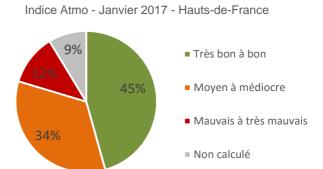


La qualité de l'air en Hauts-de-France



Une qualité de l'air qui se dégrade

En janvier, la qualité de l'air de la région Hautsde-France s'est nettement dégradée par rapport au mois de décembre 2016 : seuls 45% des indices ont été bons à très bons. Toutes les agglomérations de la région ont été touchées, avec des indices atteignant jusqu'à 9 et 10 sur 10, les 22 et 23 janvier, en raison de concentrations élevées en particules en suspension PM10.





L'indice Atmo est un indicateur journalier de la qualité de l'air, défini sur une échelle de 1 à 10 ; plus l'indice est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise.

Concentrations journalières maximales

	Maximum (µg/m³)	Station / influence	Date - heure	Valeur réglementaire			
Dioxyde de soufre	163	Saint-Pol-sur-Mer (59) / industrielle	14/01 à 21h	Valeur limite : 350 µg/m³ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an			
Dioxyde d'azote	188	Saint-Quentin (02) / trafic	20/01 à 20h	Valeur limite : 200 μg/m³ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an			
Ozone	77	Sangatte (62) / fond	11/01 à 14h	Objectif à long terme : 120 µg/m³ en moyenne sur 8 heures glissantes			
Particules PM10	135	Béthune Stade (62) / fond	22/01	Valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an			
Particules PM2.5	112	Béthune Stade (62) / fond	22/01	Recommandation de l'OMS : 25 μg/m³ en moyenne journalière			

Les données validées présentées sont susceptibles d'être modifiées lors d'une validation trimestrielle. Ces données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L.122-1 et L.122-2 du code de la propriété intellectuelle). Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'Atmo Hauts-de-France et doit mentionner, dans tous les cas, « source : Atmo Hauts-de-France».



Episodes de pollution

JANVIER 2017

Zone Géographique	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Aisne						PM10	PM10	PM10		PM10
Somme					PM10	PM10*	PM10*	PM10		PM10
Oise				PM10	PM10*	PM10*	PM10*	PM10		PM10
Nord et Pas-de-Calais	PM10	PM10	PM10	PM10	PM10	PM10*	PM10*	PM10	PM10	PM10

Niveau d'information et recommandation Niveau d'alerte

La région Hauts-de-France a connu un important épisode de pollution de l'air aux particules en suspension PM10 (inférieures à 10 micromètres) du 17 au 26 janvier, qui a dépassé le niveau d'alerte, notamment sur persistance. Cet épisode a pour origine la combustion de biomasse (chauffage au bois notamment), le trafic, accompagnés par des conditions météorologiques qui n'ont pas permis aux polluants de se disperser.

Un épisode de pollution est caractérisé comme tel dès lors qu'un niveau est susceptible d'être dépassé pour le jour même ou le lendemain. Les quatre polluants soumis à cette réglementation sont : les particules en suspension PM10, l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre. La procédure nationale définit deux niveaux réglementaires en concentration dans l'air à ne pas dépasser,

- 1^{er} seuil: information et recommandation,
- 2^{ème} seuil : alerte (plus haut niveau du dispositif)

En savoir plus

pour chacun des polluants :



59044 Lille Cedex Tél.: 03 59 08 37 30 contact@atmo-hdf.fr

^{*} Niveau d'alerte sur persistance ; dès lors qu'il y a deux jours consécutifs d'épisode de pollution en niveau d'info et reco